|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ST/SG/AC.10/C.4/65/Add.1 | |
| _unlogo | **Secrétariat** | | Distr. générale  28 avril 2017  Français  Original : anglais |

**Comité d’experts du transport des marchandises   
dangereuses et du Système général harmonisé   
de classification et d’étiquetage des produits chimiques**

**Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé   
de classification et d’étiquetage des produits chimiques**

**Trente-troisième session**

Genève, 10-12 juillet 2017

Point 1 de l’ordre du jour provisoire

**Adoption de l’ordre du jour**

Ordre du jour provisoire de la trente-troisième session

Additif

Liste des documents et annotations

1. Adoption de l’ordre du jour

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/65 | Ordre du jour provisoire de la trente-troisième session |
| ST/SG/AC.10/C.4/65/Add.1 | Liste des documents et annotations |

Documents de référence (secrétariat)

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/30/Rev.6 | Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques (SGH),  sixième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/1/Rev.19 | Recommandations relatives au transport  des marchandises dangereuses, Règlement type,  dix-neuvième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/11/Rev.6 | Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d’épreuves  et de critères, sixième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/C.3/100 et Add.1 | Rapport du Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses sur sa cinquantième session |
| ST/SG/AC.10/C.4/64 | Rapport du Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques sur sa trente-deuxième session |
| ST/SG/AC.10/44 et Add.1 à 3 | Rapport du Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques sur sa huitième session |

2. Critères de classification et communication des dangers y relatifs

a) Travaux du Sous-Comité TMD sur des questions intéressant le Sous-Comité SGH

Au moment de la rédaction du présent document, les documents ci-après intéressant le Sous-Comité avaient été soumis pour examen par le Sous-Comité TMD, en tant que coordonnateur pour les dangers physiques, à sa cinquante et unième session, au titre des points 2 et 10 de son ordre du jour provisoire[[1]](#footnote-2) :

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/3 (Allemagne) (point 2 e) de l’ordre du jour) | Épreuves de stabilité pour la nitrocellulose industrielle |
| ST/SG/AC.10/C.3/2017/28 (France) (point 10 b) de l’ordre  du jour) | Épreuves pour les liquides comburants (O.2)  et les matières solides comburantes (O.1 et O.3) : amendements aux descriptions d’essai découlant du remplacement de la cellulose |

Les explosifs et questions connexes seront examinés par le Sous-Comité TMD au titre du point 2 de son ordre du jour provisoire. Le Sous-Comité TMD confiera probablement l’examen des documents soumis au titre de ce point au Groupe de travail des explosifs, qui devrait en principe se réunir parallèlement à la session du Sous-Comité.

Les documents informels liés aux documents énumérés ci-dessus ou portant sur toute autre question intéressant le Sous-Comité SGH soumis pour examen par le Sous‑Comité TMD seront mis à disposition sur la page Web des documents informels de la cinquante et unième session du Sous-Comité TMD[[2]](#footnote-3).

Les travaux sur l’utilisation du Manuel d’épreuves et de critères dans le contexte du SGH devraient également continuer dans le cadre des activités du Groupe de travail des explosifs, comme indiqué dans le rapport du Sous-Comité TMD sur les travaux de sa cinquantième session (voir ST/SG/AC.10/C.3/100, par. 89, et ST/SG/AC.10/C.4/64, par. 15 à 17). Il est rappelé qu’à sa cinquantième session, le Sous-Comité TMD a considéré que la participation d’experts représentant des secteurs autres que le transport aux travaux du Groupe de travail des explosifs était très souhaitable et a exprimé le souhait que davantage d’experts d’autres secteurs participent à ses sessions à l’avenir (voir ST/SG/AC.10/C.3/100, par. 91, et ST/SG/AC.10/C.4/64, par. 17). Les représentants au Sous-Comité SGH souhaitant participer à ces travaux sont invités à s’inscrire aux deux sessions (Sous-Comités TMD et SGH).

Le Sous-Comité sera tenu au courant des résultats des discussions ayant eu lieu au sein du Sous-Comité TMD sur toutes les questions l’intéressant.

b) Révision du chapitre 2.1

L’expert de la Suède souhaitera sans doute informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux de révision depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-deuxième session (ST/SG/AC.10/C.4/64, par. 20 et 21).

c) Dangers d’explosion des poussières

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2017/3  (États-Unis d’Amérique) | Proposition d’annexe relative aux dangers d’explosion des poussières |

d) Utilisation de méthodes d’expérimentation non animales pour le classement des dangers pour la santé

Les experts des Pays-Bas et du Royaume-Uni souhaiteront sans doute informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé de l’utilisation de méthodes d’expérimentation non animales aux fins du classement des dangers pour la santé depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-deuxième session (ST/SG/AC.10/C.4/64, par. 36).

e) Questions pratiques de classification

L’expert des États-Unis d’Amérique souhaitera sans doute informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé des questions pratiques de classification depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-deuxième session (ST/SG/AC.10/C.4/64, par. 36).

f) Danger par aspiration

Les représentants de l’International Paint and Printing Ink Council (IPPIC) et de l’Organisation maritime internationale (OMI) souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux sur cette question depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le document informel INF.33 (trente-deuxième session).

g) Nanomatériaux

L’expert de la France souhaitera probablement informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux du groupe de travail informel par correspondance chargé des nanomatériaux depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-deuxième session (ST/SG/AC.10/C.4/64, par. 32).

h) Autres questions

Au moment de la rédaction du présent document, aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour.

3. Questions relatives à la communication des dangers

a) Étiquetage des petits emballages

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2017/2  (CEFIC) | Étiquetage des lots ou des coffrets |

b) Amélioration des annexes 1 à 3 et poursuite de la rationalisation des conseils de prudence

L’expert du Royaume-Uni souhaitera peut-être informer le Sous-Comité de l’état d’avancement des travaux du groupe de travail informel chargé de l’amélioration des annexes 1 à 3 depuis la dernière session. Pour en savoir plus, on consultera le rapport du Sous-Comité sur sa trente-deuxième session (ST/SG/AC.10/C.4/64, par. 39 à 41).

c) Utilisation des « plages de proportion » : révision du paragraphe A4.3.3.2.3 de l’annexe 4

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

d) Autres questions

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

4. Mise en œuvre du SGH

a) Élaboration d’une liste de produits chimiques classés conformément au SGH

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.4/2017/1  (États-Unis d’Amérique)[[3]](#footnote-4) | Étude de l’élaboration d’une liste mondiale de produits chimiques classés conformément au Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques |

b) Rapports relatifs à l’état de la mise en œuvre

Les experts, observateurs et organisations internationales souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité de l’état d’avancement de la mise en œuvre du SGH dans leurs pays ou domaines d’activités respectifs.

c) Coopération avec d’autres organes ou organisations internationales

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

d) Autres questions

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

5. Mise au point de directives pour l’application des critères du SGH

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

6. Renforcement des capacités

Les experts, observateurs et organisations internationales souhaiteront peut-être informer le Sous-Comité d’activités ou de projets de renforcement des capacités entrepris en relation avec le SGH.

7. Questions diverses

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

8. Adoption du rapport

Conformément à l’usage, le Sous-Comité voudra sans doute adopter le rapport de sa trente-troisième session sur la base d’un projet établi par le secrétariat.

1. L’ordre du jour provisoire et les annotations à l’ordre du jour de la cinquante et unième session du Sous-Comité TMD ont été distribués sous les cotes ST/SG/AC.10/C.3/101 et Add.1 (http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc3/c3age.html). Les documents officiels sont disponibles à l’adresse http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc3/c32017.html. [↑](#footnote-ref-2)
2. http://www.unece.org/trans/main/dgdb/dgsubc3/c3inf51.html. [↑](#footnote-ref-3)
3. Document également soumis pour examen par le Sous-Comité TMD à sa cinquante et unième session, au titre du point 10 e) de son ordre du jour provisoire, sous la cote ST/SG/AC.10/C.3/2017/7. [↑](#footnote-ref-4)